



Calendrier

Le calendrier ci-après donne les dates et les noms des responsables pour les permanences rencontre de Juillet et Août. Dans sa séance du 3 juin, le Bureau de Maurienne Généalogie a décidé de mettre à l'essai une banalisation des permanences au niveau des différents dépannages. Il n'y aura donc plus de dépannages thématiques, la solution aux problèmes sera immédiate ou, en cas de blocage, il sera pris note du problème et la solution communiquée par la suite. Ce système devrait apporter davantage de souplesse au fonctionnement.

Juillet

6 Juillet	Pierre Gret, Gérard Grand
13 Juillet	Louis Paulin, Alain Taravel
20 Juillet	Désiré Marcellin, Gérard Grand
27 Juillet	Pierre Gret, Pierrot Blazy

Août

3 Août	Jean Marc Dufrenoy, Désiré Marcellin
10 Août	Josette Limousin, Louis Paulin
17 Août	Jean Marc Dufrenoy, Odile Romanaz
24 Août	Pierre Gret, Gérard Grand.

Les activités normales reprendront en septembre et plus sûrement en octobre. Pour ce qui est des dépannages « latin », il est toujours possible d'en contacter le responsable à l'adresse:

pierrotblazy@orange.fr

Excellent été à tous !

Le mot du Président

Une reprise qui tarde...

Le covid est passé par là... Les progrès d'internet aussi. Après deux années d'activités chaotiques et maintenant que toutes les barrières aux rencontres ont été levées, la reprise aurait dû être fulgurante. Plusieurs ateliers, dont certains vivotaient déjà auparavant, (informatique, initiation latin, débutant, relevés), ne reprendront pas à l'automne ou sous une forme allégée, faute de combattants. Nos effectifs, stables durant une dizaine d'années, se sont tassés sous le double effet de la disparition physique ou morale de certains membres. Quant aux conférences, elles se sont espacées et leurs auditeurs raréfiés, malgré la possibilité nouvelle de pouvoir les suivre en visioconférence. Ce qui n'incite guère les chercheurs à venir présenter leurs travaux, fruits de nombreuses heures de travail. Le cœur de cible des nouveaux adhérents (les jeunes retraités)

ne se bousculent plus guère à l'aube de leur nouvelle vie. Car ces dernières générations, ne parlons même pas des jeunes, maîtrisent mieux internet, ses codes et se contentent de faire leur marché en ligne à travers les multitudes de sites marchands ou non qui leur offrent un prêt à porter généalogique sur mesure, dont il ne faudra pas oublier de vérifier les coutures, bien souvent effilochées. On l'aura compris, l'autoformation du généalogiste se fait désormais surtout seul face à son écran, à travers les multiples tutoriels mis à sa disposition. La question que nous devons par conséquent nous poser est la suivante : qu'avons-nous à proposer comme plus-value pour une adhésion à notre association, en dehors de l'état-civil qui tôt ou tard, comme c'est déjà le cas dans de nombreux endroits, sera indexé par une structure quelconque, c'est à dire directement accessible à l'acte en ligne ?



C'est pourtant bien de se retrouver, non ?

Crédit photo Pierre Gret.

La réponse peut prendre deux formes :

- la première découlant de la question, sera d'être en mesure d'offrir ce qu'on ne trouve pas encore sur le net, comme par exemple de grandes séries d'archives non numérisées et indispensables aux biographies. Je pense en particulier aux actes de justice mais aussi aux vieux terriers et autres tabelles.
- la seconde consiste à développer les rencontres, nos derniers rassemblements conviviaux ayant plutôt été des succès, avec bien sûr les cousinades à développer. Le contact avec le terrain, les lieux de nos ancêtres, leurs descendants sur place, tout cela n'est pas délocalisable sur la toile. Nul doute que l'avenir est au tourisme historique et généalogique. Nous devons être prêts à relever ces défis, au risque de disparaître purement et simplement.

Jean-Marc Dufrenoy

Blague suisse : Vous savez pourquoi les bananes sont cintrées ? C'est pour pouvoir entrer dans les pelures.....

Une plume par ci, une plume par là.....

Parler de plumes pour illustrer une histoire d'écoles, rien de plus naturel, de même qu'au-delà de l'histoire d'écoles, on peut aussi relater l'histoire des Instituteurs.

Dans l'ancien temps, aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècles, les ouvriers agricoles qui souhaitaient « se louer » et trouver un maître ornaient, avant de se rendre à la foire, leur chapeau d'un attribut particulier suivant l'emploi recherché, un épi pour un moissonneur ou une boule de laine pour un tondeur de moutons, par exemple.

Les instituteurs arboraient, eux, trois plumes : une pour la lecture, une autre pour l'écriture, la troisième enfin, la plus convoitée pour « la chiffre ». C'est ainsi signalés qu'ils se présentaient dans les villages pour offrir leurs services.

Mais « instit » n'était pas, à l'époque, un métier très reluisant.

Tout d'abord, son agrément était soumis au jugement du curé de la paroisse qui évaluait son savoir et ses capacités morales et religieuses.

Si l'examen est concluant, il doit se rendre à l'église où, en présence du syndic et des conseillers, il fait une profession de foi catholique.

Souvent, l'impétrant se présente et va exercer dans sa paroisse d'origine, la proximité avec sa famille constituant un gage de gîte et de couvert.

Alors seulement il est installé dans son « école ». La rétribution de « l'instit » est modique, presque un aumône, mais chaque famille assure à tour de rôle, suivant le nombre d'enfants, un repas à domicile. Il faudra attendre les lois de 1861, attribuant aux instituteurs, outre le rôle d'enseignant, celui de secrétaire de mairie, pour que celui-ci soit reconnu comme fonctionnaire communal et rétribué toute l'année, contrairement au temps précédent où seules les périodes d'école étaient payées. Parallèlement, l'école est réputée obligatoire. Néanmoins, les parents, en milieu montagnard, gardent les enfants à la maison dès que les travaux des champs (qui sont, pour la plupart, importants et, du fait de l'altitude, à effectuer dans un temps relativement réduit :-cf retirer la neige pour planter les pommes de terre au printemps et la retirer à l'automne pour les arracher !-) réclament une main d'œuvre plus importante. Cette situation conduira même la commune de Valmeinier à une mini-révolution, des parents ayant été jusqu'à une pétition à l'Académie et au sous-préfet pour faire purement et simplement fermer l'école ! De même, il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle, dans la plupart des communes, pour que soit construite une « maison d'école », les salles de classes se résumant, jusque là, à un coin dans une écurie ou une étable, ou au logement du maître ou ce qui en tenait lieu. Deux bancs, une table pour les « écrivains » et l'affaire est faite. Peu de paroisses étaient dotées d'un local salubre, dans la plupart des cas suite à une donation dévote au curé, à charge pour lui d'organiser l'école. L'hiver, chaque élève apporte sa bûche de bois pour assurer le chauffage de la classe.

La pédagogie, au début du XIX^{ème} siècle, est des plus sommaire. L'apprentissage est empirique, chaque instituteur apprend auprès de ses maîtres au mieux ce qu'ils savent et le seuil d'incompétence du maître devient celui du futur pédagogue. En 1835, une école normale dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes est créée par Mgr Billet, évêque de Maurienne. Pour ce faire, il obtint du Roi Charles Albert une subvention de 2000 livres et 1000 livres d'une personne généreuse.

Il n'est pas rare de voir des instituteurs âgés de 17 ou 18 ans, et leur réussite ne s'opère que grâce à leur force de caractère. D'au-

tant que, souvent, ils sont en butte aux manœuvres du curé ou du syndic qui trouvent en cette personne instruite un domestique intellectuel corvéable et taillable à merci, apte en tout cas à pallier leur ignorante incapacité.

Etre instituteur en ces temps reculés n'est donc pas une sinécure mais les relations qui nous en sont faites relatent de la part de leur auteur une véritable vocation – le clergé aurait bien voulu que les études pour être instituteur mènent également à la prêtrise mais la motivation était rarement la même - et un enthousiasme pour une véritable mission sociale et humanitaire. Le cinéma moderne nous a conté le « Plus beau métier du Monde », rien n'est nouveau sous le soleil.

Pierre Blazy

Avec la complicité involontaire de Clément Brun
(Trois plumes au chapeau)

Et bienveillante de Désiré Marcellin
(Eustache Pradel, Un instituteur à Valmeinier)

Sortie à Tourmentier

Brassens a chanté « Un p'tit coin de Paradis ».....Peut être connaissait-il Tourmentier. Et ce hameau, bucolique, bien caché dans ses frondaisons abrite un charmant chalet où Christine et Daniel ont accueilli, le jeudi 15 juin, les vaillants marcheurs et les moins vaillants adeptes du transport automobile de Maurienne Généalogie.



En point de mire de la journée : un délicieux barbecue concocté par le maître de maison et que tous, « pedibus » ou « roulettes » ont apprécié.

Il faut dire que comme tous les Paradis, celui là

doit être gagné, et les quelques 600 mètres de dénivellée du Sentier des Ardoisiers serait presque une voie royale à côté de la piste **Ca**,

c'est du beau chalet !

qui, de Montdenis, vous emmène après 3,5 km de caillasse au but de votre expédition, noirs de poussière comme des charbonniers (les carrières d'ardoise ne sont pas loin !) et secoués comme oliviers à l'automne !

Une bien belle journée tout de même, d'autant que le

Et bavards, avec ça !

temps radieux de cette journée rattrapait de belle façon la sortie annulée le 2 juin.

Petit à petit mais dans l'enthousiasme, Maurienne Généalogie retrouve ses bonnes habitudes de convivialité !

Pierre Blazy
Photos : Patrice Gérard.

Le Bouquetin (*capra aegagrus ibex*)

Au nombre des habitants de nos montagnes, il en est un qui a connu, au gré des temps, des péripéties curieuses. Il s'agit du bouquetin, commun en nos contrées de Maurienne. Commun au point, dans certains cas, de devenir presque domestique, tel ce vieux mâle qui avait élu domicile dans le village d'Hermillon où on pouvait le voir souvent se prélasser dans un jardin public.

C'est d'ailleurs à cause de cette familiarité et de son absence de méfiance qu'au début du XIX^{ème} siècle, la race a bien failli s'éteindre.

Jusqu'au milieu du XV^e siècle, le bouquetin était encore répandu dans tout l'Arc alpin, mais le développement des armes à feu raréfie l'espèce. Trop confiant dans la gent humaine ou trop persuadé que celle-ci, lourde et maladroite, était incapable de le suivre dans ses repaires et gîtes favoris, il s'éloignait, tranquille, presque dédaigneux, contrairement au chamois qui avait depuis longtemps compris, lui, qu'il devait surveiller ses fréquentations. L'animal, facile à approcher et à chasser, est alors consommé pour sa viande. Il est également prisé dans la médecine de l'époque : les cornes broyées en poudre sont alors utilisées comme remède contre l'impuissance, son sang comme remède contre les calculs rénaux, l'os cruciforme situé au niveau du cœur comme talisman contre la mort subite, que les locaux portaient autour du cou. Enfin l'estomac

est utilisé pour vaincre les dépressions.



Harde de bouquetins en Vanoise

est utilisé pour vaincre les dépressions.

L'espèce doit sa survie aux rois de Piémont-Sardaigne. Le constat de la quasi-disparition de l'espèce présenté à l'Académie Royale des Sciences à Turin conduisit en effet le roi Charles-Félix de Savoie à interdire par décret la chasse des bouquetins alpins sur les terres royales du Grand Paradis le 12 septembre 1821, puis sur l'ensemble des terres de la Maison de Savoie..

Le roi Victor-Emmanuel II fit ensuite protéger en 1856 les derniers individus situés en Vallée d'Aoste pour sa chasse personnelle, en créant la réserve royale du Grand Paradis, Il engagea un corps de garde-chasses afin de protéger cette population, s'affichant ainsi comme le précurseur des chasseurs modernes qui s'auto déclarent protecteurs de la nature !

Les successeurs italiens de Victor-Emmanuel II – les rois Humbert I^{er} et Victor-Emmanuel III – poursuivirent les achats de terres et de fermages en Vallée d'Aoste et dans le Piémont, régions dans lesquelles les bouquetins étaient alors strictement surveillés, des battues annuelles étant organisées sous contrôle des gardes royaux. En 1922, la réserve royale de chasse du Grand Paradis devient parc national italien et la chasse y est complètement interdite.

Côté français, une petite population se maintenait sur les hauteurs du massif de la Vanoise, sur le versant de la Maurienne plus difficilement accessible car plus escarpé et d'altitude moyenne plus élevée.

La création du parc national de la Vanoise, contigu au parc national italien du Grand Paradis, facilita les échanges entre les deux populations et contribua ainsi au renouveau de l'espèce. Le docteur Couturier, alpiniste réputé, grand chasseur (de bouquetins, entre autres !) dont le nom est donné à un couloir de l'Aiguille Verte dans le massif du Mont Blanc propose la création de deux zones au choix, l'une le long de la frontière du Grand Paradis, l'autre sensiblement avec les limites du Parc actuel de la Vanoise. C'est celle-ci qui sera retenue, où, bientôt, la chasse sera strictement interdite.

Mais, me direz-vous, pourquoi cet engouement pour une chèvre sauvage ? D'abord, parce que l'on peut se demander au nom de quoi l'homme peut-il s'octroyer le droit d'éradi-



quer une espèce au prétexte qu'il a faim ou qu'il a besoin de faire du sport. Ensuite, nous pouvons y voir aussi le drame subi par la nature lorsqu'un être beau, libre et familier vient à manquer au Grand Inventaire.

Acrobatie sur une vire

Parce que le bouquetin est beau. Jugez en plutôt:

-Le mâle mesure entre 70 et 90 cm au garrot pour une longueur, du museau à la queue de 1m40 à 1m60.

-Son poids varie, en fonction des saisons, entre 65 et 100 kilos.



-Trois mois après sa naissance, il lui pousse une paire de cornes qui vont croître tout au long de son existence, leur croissance se ralentissant avec l'âge. En forme de cimenterie, elles sont ornées de nodosités (les bourrelets de parure) et peuvent mesurer, chez

l'adulte, de 70 à 100 cm pour un poids jusqu'à 6 kilos.

-Il est aussi appelé bouc ou éterlou quand il est jeune.

La femelle, appelée étagne ou éterle quand elle est jeune, est plus petite et plus fine que le mâle.

-Elle mesure entre 70 et 78 cm au garrot, pour une longueur comprise entre 1m05 et 1m45.

-Son poids varie entre 35 et 50 kilos.

-Ses cornes mesurent entre 20 et 25 cm, pour 300 grammes environ les deux.

La robe du bouquetin est beige et rase pour la femelle, grise ardoise pour le mâle à la belle saison mais tombe à l'automne pour être remplacée par un pelage d'hiver noir et épais.

Animal pacifique et diurne, le bouquetin est un caprin ruminant, dont l'alimentation peut aller jusqu'à 20 kilos de verdure par jour.

Alors, ami lecteur, si d'aventure ta route (ou ta randonnée !) croise le chemin d'un bouquetin, admire le, observe le mais surtout ne l'effaie pas et ne lui fais pas de misère.

Songe plutôt que sa présence est un miracle, dû à un chasseur repenti.

Pierre Blazy
Extraits de textes de Jean Marie Jeudy

Comice Agricole

Le Chanoine Gros, dans son livre la « Maurienne » nous dresse un tableau de la Province au début du XIXème siècle. Sa description de l'état de l'agriculture nous donne une idée de la pauvreté qui régnait dans nos campagnes.

Annexée par la France en 1792, la Savoie n'est rendue à son autonomie qu'en 1815 lors du Congrès de Vienne. Pendant ces années, l'économie de la province avait été dévastée par les réquisitions et l'occupation des diverses troupes. L'agriculture a particulièrement souffert.

En 1819, l'Intendant signale que l'agriculture est assez bien soignée. C'est donc qu'un redressement de la situation commence à se faire jour, malgré la pénurie de terrains labourables; il faut d'ailleurs tirer parti de tout ce qui est susceptible d'être cultivé, quitte à renforcer les terrains en pente par des murs de soutènement. Parallèlement, le Docteur Bonafous, directeur du Jardin Agraire de Turin, déplore la routine du paysan et sa propension à s'obstiner à des méthodes de travail antiques et obsolètes. Il va préconiser, en 1840, la création d'un Jardin Expérimental destiné à introduire et faire connaître graines et plantes les plus utiles à notre région. On y distribua gratuitement aux cultivateurs des plants, des boutures, des greffes, des semences et aux malades des plantes médicinales. Le Docteur Mottard, directeur du jardin, tenait le docteur Bonafous pour le bienfaiteur de la Maurienne.

Voici une liste non exhaustive des plantes cultivées au Jardin Expérimental : douze variétés de maïs, six variétés d'avoine, de nombreuses variétés de haricots, six variétés de plants de vigne, des muriers, le ricin, la caméline (plante oléagineuse), etc.....

L'action du Jardin Expérimental eut un effet bénéfique pratiquement immédiat : la comparaison des tonnages récoltés entre 1818 et 1852 donne une idée du progrès :

	1818	1852
Blé	276.850 kg	2.700.000 kg
Seigle	1.856.800 kg	5.400.000 kg
Orge	559.000 kg	2.350.000 kg
Avoine	636.000 kg	1.500.000 kg
Maïs	80.000 kg	640.000 kg
Pommes de Terre	1.309.500 kg	2.000.000 kg
Vin	24.440 hl	42.000 hl

Les résultats particulièrement encourageants conduisirent à la création, le 7 juin 1863 d'un Comice Agricole. Assez curieusement, bien que le rattachement de la Savoie à la France soit relativement récent, des habitudes bien françaises avaient déjà été adoptées par les Savoyards : bien que le but du Comice soit l'amélioration de la condition des paysans, la direction en était assurée par les notables de la province mais ne comptait aucun agriculteur.



Jetons en or du Comice de Gien 1880 Le premier soin du Comice fut apporté au bétail, qui est pour les populations de montagne la principale source d'aisance et presque l'unique moyen de se procurer du numéraire. Pour améliorer la nourriture des bovins et ovins, il était nécessaire de mettre en œuvre des prairies artificielles, les essences d'herbe locales étant peu productives en quantité et en qualité. Depuis de nombreuses années, la plaine cultivait déjà le trèfle, la luzerne et l'esparcette (sainfoin) Le Comice distribua des graines : 515 quartes d'esparcette, soit environ 5000kgs qui devaient être rendues au bout de trois ans. On introduisit également des semences de plantes plus

productives et plus « domestiques » : diverses variétés d'avoine, d'orge et de seigle. On cultiva le mûrier et l'on éleva le ver à soie dans la région d'Aiguebelle.

Désireux de faire avancer l'ensemble de la vallée et de la faire prospérer, le Comice mit l'accent sur la sylviculture.

Jusque là, le bois était exploité de façon anarchique. Besoin de bois ? On coupait un arbre sans s'inquiéter de la suite. Le Comice mit en place une politique de reboisement et d'entretien des forêts. Des sapins et des mélèzes furent plantés dans des lieux qui en produisaient autrefois. Des plants de robinier, destinés à fixer les rives des torrents, furent distribués gratuitement. Afin d'empêcher la destruction des forêts, le Comice vota une prime à ceux qui découvriraient une mine d'anthracite : combustible de chauffage très répandu en Maurienne, son emploi permettait l'économie d'une importante quantité de bois.. Des essais de laiteries par association furent tentés à Albiez le Jeune, à Saint Jean de Maurienne, à Valloire et dans les Villards, ainsi que plusieurs communes de Haute Maurienne.

L'appât d'une prime, attribuée lors des foires importantes, fut une motivation importante pour l'amélioration de la race bovine. Des béliers mérinos furent distribués chez les éleveurs de moutons, toujours dans le but d'améliorer les races locales, souvent diminuées par leur sédentarité, en même temps qu'étaient gratifiés les éleveurs qui apportaient au marché local le plus de laine fine de leur production.

Médaille du Comice, 1888

L'exemple du Comice Agricole fut suivi par d'autres provinces du Duché, les conseils éclairés et les secours accordés aux agriculteurs favorisant l'essor de leurs exploitations et un gain de production non négligeable.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire, les nombreuses réquisitions, surtout de l'occupation autrichienne de 1814/1815, la disette de 1816 et 1817 firent que faute de céréales ou de légumes, la population mangeait davantage de viande. Il semblerait également que ces périodes passées, l'habitude en soit restée. Par contre, si le troupeau bovin a fondu comme neige, le troupeau caprin a, lui, augmenté, pour atteindre 6500 têtes en 1820. Les porcs figurent pour la première fois en 1768 sur la Consigne du Sel parmi les grosses pièces à saler, pour aller jusqu'à 3000 porcs en 1820.

Le Comice Agricole a pu, à ses débuts, rencontrer certaines moues dubitatives, du fait de sa composition.

Bien vite, la population agricole de la Province s'aperçut que par son action, il révolutionnait en quelque sorte le mode de vie des Mauriennais qui, surtout en montagne, ne connaissaient pas que des matins qui chantent.

Les innovations qu'il proposait, les conseils qu'il prodiguait, les nouveautés qu'il mettait à la disposition des paysans ont fait que ceux-ci ont connu, au XIXème siècle, une prospérité qui leur eût fait, en cas d'absence, grand défaut.

Pierre Blazy
Documenté par le Chanoine Gros.